

Les immigrés ouest-africains en France et l'euro¹

Seydi Ababacar DIENG
Centre WALRAS - Université Lumière Lyon 2
Institut des Sciences de l'Homme Lyon
e-mail : Ababacar.Dieng@mrash.fr

La mise en place de la monnaie unique constitue une étape décisive dans la construction de l'espace économique et monétaire européen. Mais l'entrée en vigueur de cette monnaie (l'euro) ne va pas se réaliser sans difficultés. La capacité d'adaptation des différentes couches de la population n'est pas la même ; certaines auront moins de problèmes que d'autres à s'habituer à l'euro.

Beaucoup d'experts sont d'avis que les problèmes soulevés par l'euro ne sont pas uniquement d'ordre pédagogique et technique (compréhension des mécanismes de change, taux de conversion, etc.). Ces problèmes relèvent d'une carence d'informations pratiques sur l'euro en destination des populations dites à risque : les personnes âgées, les personnes en difficulté financière et les immigrés. Nombreux sont actuellement les immigrés qui s'inquiètent déjà de l'euro. Ce constat explique peut-être que la plupart des immigrés se sentent indifférents à l'euro (1.1). A notre avis, ce sentiment d'indifférence se justifie moins par leurs inquiétudes (1.2) que par leur faible implication dans les activités financières (1.3). Il importe cependant de prendre en compte leurs attentes (1.4).

1.1 La prédominance d'un sentiment d'indifférence

La plupart des personnes rencontrées ont exprimé un sentiment d'indifférence à l'égard de la monnaie unique européenne, l'euro. Cette indifférence quasi généralisée s'explique principalement par le manque d'informations, de connaissances relatives à l'euro. Comme le montre les propos de A (45 ans, femme au foyer, à la quête d'un emploi, niveau d'enseignement élémentaire, 3 enfants, mari salarié) : « *L'euro ne m'intéresse pas pour le moment car je n'y comprend rien, rien du tout* ».

D'une manière générale, nous pouvons distinguer deux grands groupes d'immigrés quant à leur degré d'informations relatives à l'euro.

¹ Cette étude s'appuie sur deux enquêtes différentes mais complémentaires. D'une part, les résultats d'une enquête par questionnaire que nous avons menée durant les mois de janvier et février 1995. La population enquêtée est d'origine ouest-africaine. L'échantillon de 100 personnes était composé de 70 travailleurs et de 30 étudiants. Pour l'ensemble des personnes interrogées, 30% sont originaires du Sénégal, 9% de la Côte d'Ivoire et 8% du Cameroun et du Togo. Ces trois pays constituent 55% des enquêtés. Cette population a cependant des caractéristiques financières communes, notamment en matière d'épargne.

D'autre part, elle se fonde essentiellement sur les entretiens d'histoire de vie que nous avons recueillis auprès de femmes immigrées originaires d'Afrique subsaharienne, plus précisément du Sénégal.

L'atelier Finance, Exclusion et Activité du Centre WALRAS travaille sous la direction de Jean-Michel SERVET sur les modes de représentation psychologique du passage à l'euro.

Le premier groupe est celui des ignorants constitué de personnes qui n'ont aucune information sur l'euro si ce n'est quelques rumeurs ou informations fallacieuses recueillies ici ou là, du genre « *j'ai entendu que l'euro démarre en l'an 2000* », C (39 ans, employée, niveau d'enseignement moyen, 4 enfants, divorcée). Ces personnes ont généralement un niveau d'étude faible (enseignement élémentaire ou moyen) voire n'ont jamais fréquenté le système scolaire.

Le second groupe est composé de personnes ayant un niveau d'éducation relativement élevé. Ce groupe se subdivise en deux sous-groupes. D'une part, les personnes qui s'intéressent à l'euro en mobilisant tous les moyens d'information possibles et disponibles pour être en phase de ce qui se passe et qui concerne de près ou de loin la monnaie unique. Une bonne partie de ce sous-groupe semble être influencée par ce que l'on peut appeler le « discours élitiste » qui consiste à fonder sa vision de l'euro sur l'analyse théorique que tiennent les économistes ou les hommes politiques. D'autre part, les personnes indifférentes mais qui détiennent le minimum d'informations nécessaires relatives à l'euro, en particulier les modalités de mise en place de celle-ci (date d'entrée en vigueur, taux de conversion actuel, etc.).

Cependant, cette indifférence caractérisée des immigrés reflète aussi, certes de manière très implicite, le rejet d'une identité monétaire de *facto*, c'est-à-dire le sentiment de non appartenance à une communauté de paiement, en l'occurrence la communauté européenne dont ils font pourtant partie. Nous qualifions cette forme d'auto-exclusion de psychologique car les immigrés utiliseront *nolens volens* cette nouvelle monnaie, comme c'est le cas actuellement avec le franc français. En effet, nombreux sont les immigrés qui se sont parfaitement intégrés dans l'espace monétaire français, en utilisant le franc dans toutes leurs relations marchandes, sans pour autant se sentir membres de cette communauté de paiement. Ainsi, la particularité de l'auto-exclusion, c'est qu'elle peut résister très longtemps au temps.

Pour preuve une dame, qui a vécu en France pendant presque vingt ans, manifeste clairement son indifférence de préférence entre l'euro et le franc. Qui plus est, elle n'est pas seule dans ce cas car plusieurs immigrés affichent leur absence de choix entre ces deux monnaies. Ces personnes sont toutefois conscientes des problèmes qu'elles vont rencontrer lors de la mise en place effective de l'euro (voir ci-après § 1.3). L'analyse de l'appartenance à une communauté de paiement doit s'inscrire aussi dans une optique plus large intégrant les notions "d'*habitus*" et de référentiel monétaire ; notions qui sont étroitement liées.

Les acteurs sociaux ont des comportements qui se justifient par le fait qu'ils se réfèrent à un "*habitus générateur*" qui désigne un "*système de dispositions... acquises par l'expérience, donc variables selon les lieux et les moments*" (P. BOURDIEU, *Choses dites*, Collection le Sens Commun, les Éditions de Minuit, 1987, p. 19). En effet, le système culturel, c'est-à-dire le mode de représentations d'une société, joue un rôle fondamental dans la manière dont les individus se comportent et appréhendent le monde réel. L'*habitus* désigne donc l'ensemble des usages et des pratiques des membres d'une société donnée. Or le propre d'un *habitus*, c'est son caractère permanent, autrement dit un *habitus* n'est pas altérable au fil de l'évolution temporelle ; dans le cas contraire et peu probable, il l'est très difficilement.

Ainsi, le fait de s'habituer à une monnaie, de s'y référer tout le temps et ceci de manière systématique d'où le terme de référentiel monétaire, conduit naturellement, en particulier chez les personnes à niveau d'étude relativement très faible, à un rejet de toute forme de nouvelle monnaie au delà même du sentiment d'appartenance à une communauté de paiement. Le passage de l'ancien

franc au nouveau franc en 1960 en est un exemple illustratif. Nombreux sont en effet les personnes qui ne cessent de penser et d'évaluer les choses en ancien franc. Il en est de même des immigrés qui sont passés d'une communauté monétaire CFA à une autre le franc et bientôt l'euro. L'attachement au franc CFA est toujours de rigueur et se manifeste non de manière permanente mais par moments. Nous avons remarqué cependant une diversité des raisons qui poussent les immigrés à penser en franc CFA. Quatre types de motifs ont été relevés pour justifier la référence au franc CFA.

Le premier motif est lié à la durée d'installation ou de présence sur le territoire français. En effet, toutes les personnes interviewées ont reconnu avoir systématiquement effectué des conversions entre le franc et le franc CFA lors de leurs premiers mois d'arrivée. Ce qui n'est guère surprenant dès lors qu'on accepte la théorie de l'habitus ; les personnes ne pouvant se départir aussi facilement de leurs habitudes.

Le second motif est en liaison avec le revenu de l'immigré. A partir d'un certain montant, et compte tenu de son revenu, l'immigré se met automatiquement à évaluer ce montant en franc CFA dans le but d'apprécier la valeur des choses. Ce montant constitue un seuil variable selon le niveau de revenu de l'immigré. Il s'établit en moyenne à 1000 francs pour les personnes ayant un revenu au plus égal au SMIC et 2000 francs pour les personnes disposant de revenu supérieur au SMIC.

La troisième est relative à l'appréhension du coût des biens, notamment celui des biens durables. Les femmes en particulier font des comparaisons de prix lors de leurs achats de parures afin de bénéficier pleinement des avantages relatifs de prix. Elles remarquent d'une manière générale que les appareils électroménagers sont relativement moins chers en France que dans leur pays d'origine. Et inversement elles peuvent acquérir à moindre coût certains biens tels les bijoux dans leur pays d'origine.

La dernière raison correspond à l'évaluation du montant de l'aide financière destinée à la famille sur place et ce d'autant plus que les besoins ne sont pas toujours les mêmes et dépendent le plus souvent d'événements imprévus.

Par ailleurs, la mise en place prochaine de l'euro a suscité, chez les immigrés africains, des inquiétudes qui nous semblent importantes et qui méritent d'être évoquées.

1.2 Les inquiétudes relatives à l'euro

La majeure partie des personnes interrogées n'ont pas caché leurs inquiétudes quant à la mise en place prochaine de l'euro. Leurs inquiétudes se résument en deux points essentiels.

Le premier point concerne directement l'utilisation pratique de la nouvelle monnaie dans leurs relations marchandes et sociales : il s'agit ici du problème d'adaptation ou d'accoutumance à l'euro. En effet, l'entrée en vigueur de l'euro va provoquer un effet perturbateur notamment chez les immigrés du premier groupe (*cf. supra*). En attestent les propos de cette informatrice, A : « *Je préfère le franc français car c'est ce qu'on connaît et cela depuis des dizaines d'années. L'euro va nous perturber, et je suis convaincue que je ne serai pas la seule dans cette situation. (Même si) c'est vrai (que) je n'ai pas fait d'effort pour essayer de comprendre l'euro* ». Une autre femme, ND (36 ans, salariée, 1 enfant, niveau d'enseignement supérieur, divorcée), affirme « (qu') *au départ, cela va être dur de s'y mettre car on a toujours l'habitude (d'utiliser) le franc* ». Toutefois, les immigrés sont convaincus de la nécessité de s'adapter à la nouvelle situation, d'intégrer l'euro dans leurs habitudes. Ainsi, nous dit N (29 ans, employée, sans enfant, niveau

d'enseignement secondaire, mariée), « *l'euro m'est indifférente (mais) j'essaie de m'adapter car je travaille en France* ». « *Il faut que je m'y mette, nous confie A, car c'est tout de même notre argent ; cela doit nous concerner car on fera nos courses avec l'euro (...) Je ferai tout pour apprendre à connaître l'euro* ».

L'intégration de l'euro va donc s'avérer difficile pour cette catégorie d'immigrés (le premier groupe), d'autant plus difficile que beaucoup d'entre eux feront d'incessants va-et-vient entre le franc et l'euro pour apprécier le prix des biens et services. La fréquence de ces comparaisons peut induire des erreurs de calculs, et ce même avec l'aide d'une calculette. Le processus d'apprentissage sera donc long et entâché d'une certaine méfiance comme nous le fait remarquer A, « *je ferai certainement moins d'achats pour éviter qu'on me trompe. Je serai très prudente pour éviter de 'me faire avoir'* ». Ainsi, le premier niveau de difficulté se situe dans la maîtrise même de l'utilisation de l'euro.

Le second point est en rapport avec leur monnaie d'origine qu'est le franc CFA et qui, comme chacun le sait, est lié au franc par un taux fixe de conversion depuis la création de la Zone Franc. D'aucuns s'inquiètent de la mise en place de l'euro synonyme pour eux d'une nouvelle dévaluation du franc CFA. Les immigrés sont nombreux à penser qu'il y aura une dévaluation et anticipent ainsi les conséquences néfastes d'une telle mesure. Leur anticipation repose exclusivement sur des rumeurs qu'ils jugent vraisemblables. Leurs craintes se fondent sur les effets négatifs de la dernière dévaluation du franc CFA qui date de janvier 1994, notamment la hausse du coût des produits, en particulier l'augmentation du prix des biens de consommation vitaux.

Dans l'hypothèse d'une nouvelle dévaluation du franc CFA, les immigrés qui font des transferts auront *ceteris paribus* moins d'argent à envoyer. Cependant, cet état de fait ne les réjouit pas, loin s'en faut ; ce sont les difficultés de leurs proches voire de l'ensemble des habitants de la Zone Franc qui les préoccupent déjà. « *Avec le franc français, le franc CFA ne tient pas, donc avec l'euro cela va être pire, on (la Zone Franc) sera exclu (...) je pense que cela va être difficile économiquement* », déclare ND. Plusieurs affirmations allant dans ce sens ont été relevées : « *Ce sera plus dur, plus pire car le franc CFA est déjà très faible* », pense N. Pour C « *de toutes façons, avec l'euro, les prix seront chers au Sénégal (...) déjà le franc CFA n'a aucune valeur, et donc une nouvelle dévaluation aura des conséquences très sérieuses pour le peuple sénégalais* ».

Les inquiétudes que nous venons d'évoquer constituent en quelque sorte un justificatif crédible à l'indifférence affichée par la population immigrée ouest-africaine à l'égard de l'euro. Nous pensons cependant que la vraie motivation de cette indifférence se situe ailleurs.

1.3 Le véritable mobile de l'indifférence

Une analyse plus rigoureuse montre que cette indifférence se trouve justifiée dès l'instant où l'on prend en compte le comportement financier des immigrés africains², en particulier leur degré d'implication dans les activités financières³.

Par degré d'implication financière, nous voulons exprimer le fait que les travailleurs immigrés s'intéressent aux activités financières par le biais de placements en valeurs mobilières et

²Voir S. A. DIENG, « Le comportement financier des immigrés maliens et sénégalais de France », à paraître au prochain numéro (n° 49) de la Revue d'économie financière.

³Voir S. A. DIENG, « Faut-il implanter des filiales de banques noires africaines en France ? », Mémoire de Maîtrise Monnaie-Finance-Banque, Université Lyon 2, 38 p, 1995.

en assurance-vie. Par manque de données concernant les placements effectués par la population enquêtée, nous avons adopté une méthode toute particulière pour tenter d'appréhender le degré d'implication financière des immigrés ouest-africains.

L'idée directrice consiste à déceler une éventuelle relation entre le souhait de retour et le recours aux instruments financiers pour le placement de l'épargne des travailleurs immigrés. Notre démarche a été la suivante. Nous avons recensé le nombre de personnes qui ont fait un placement financier ou un placement en assurance. Celles-ci sont ensuite classées selon qu'elles souhaitent ou non retourner dans leur pays d'origine.

Les résultats montrent que 71,4% des personnes ont fait un placement financier dans une perspective de retour après la retraite. Les travailleurs désirant rester en France sont 17,1% à effectuer des placements financiers. Alors que seulement 11,4% des immigrés indécis quant à leur retour placent leur épargne en titres de valeurs mobilières et en assurance-vie. Ils sont également répartis en faveur de chacun des deux types de placements. Il en est de même pour les personnes qui ont opté pour le non retour. Nous avons remarqué que personne parmi les travailleurs qui veulent retourner dans leur pays d'origine avant la retraite n'a investi son épargne en France. Pour ceux qui envisagent le retour après la retraite, 72% d'entre eux ont choisi des produits d'assurance. Le reste, soit les 8% de travailleurs immigrés ont acquis des titres financiers. Ce qui fait qu'au total, 65,7% des personnes ont passé des contrats d'assurance-vie. Tandis que 34,3% ont préféré détenir des actions ou des obligations, voire des SICAV obligataires ou monétaires.

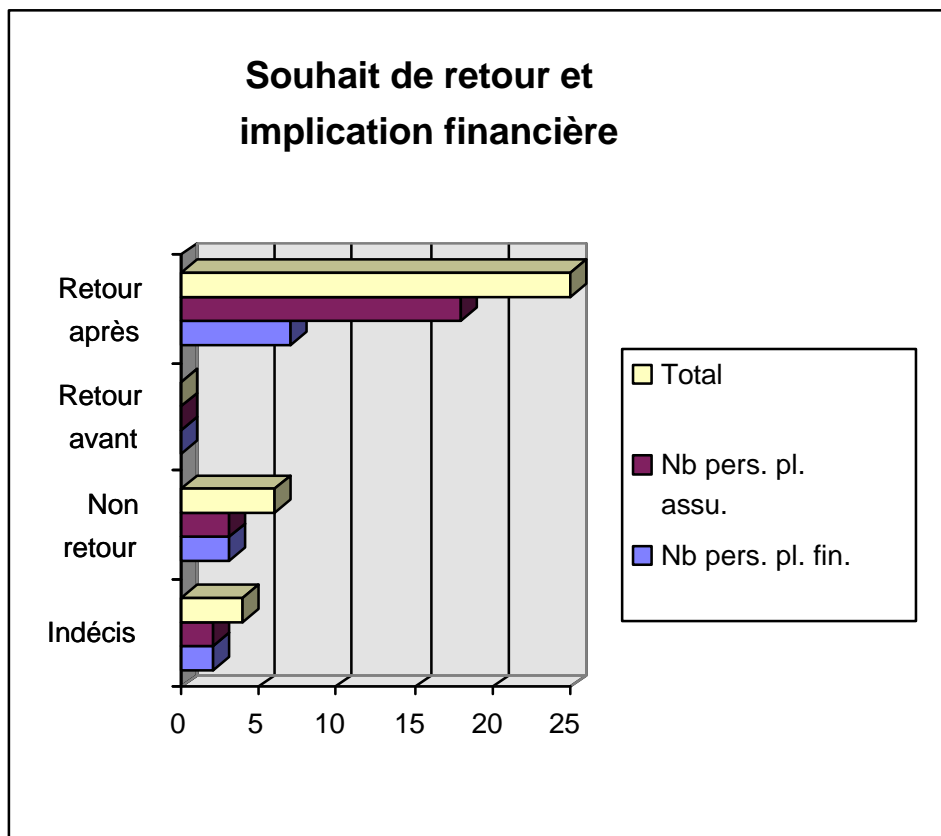
Quels sont les enseignements que nous pouvons en tirer ? Il apparaît clairement qu'il existe une relation entre le désir de retourner dans le pays d'origine et l'adhésion aux contrats d'assurance-vie ou la détention de titres de valeurs mobilières. Néanmoins, cette relation ne se vérifie que sur une moitié des travailleurs immigrés interrogés. Au niveau global, c'est-à-dire sur l'ensemble de la population immigrée ouest-africaine, l'affirmation de l'existence d'une telle relation doit être prise avec beaucoup de précaution et de prudence. Puisque la grande majorité des travailleurs immigrés appartient à des catégories socioprofessionnelles à faible niveau d'études scolaires. Ils ne comprennent pas, *a priori*, les avantages et inconvénients des divers types de placements financiers à leur disposition auprès des intermédiaires financiers.

Le nombre de personnes qui pensent repartir en Afrique après leur retraite sont majoritairement favorables aux placements en assurance. Ils sont 2,7 fois plus nombreux à souscrire un contrat d'assurance-vie que ceux qui ont acquis des titres financiers. Cette propension préférentielle en faveur de l'assurance et au détriment des actifs financiers peut se justifier par la sécurité et la garantie des fonds futurs à recevoir qu'offre la première. A cela vient s'ajouter les éventuels avantages fiscaux que requièrent certains types de placements en assurance.

Tableau 1 : Souhait de retour et implication financière

	Nombre de personnes ayant fait un placement financier	Nombre de personnes ayant fait un placement en assurance	Total
Indécis	2	2	4
Non retour	3	3	6
Retour avant retraite	0	0	0
Retour après retraite	7	18	25
Total	12	23	35

Figure 1 : Souhait de retour et implication financière



En outre, il est aussi intéressant de savoir s'il existe un lien entre la durée de séjour effective en France et de degré d'implication financière.

L'objectif est de voir si la durée de séjour effective en France influe ou non sur le comportement financier des immigrants ouest-africains, c'est-à-dire sur le degré d'implication dans

les activités financières. Rappelons que nous entendons par degré d'implication financière, l'acquisition de titres de valeurs mobilières et/ou la détention de contrats d'assurance-vie. Autrement dit, le fait que les travailleurs immigrés s'impliquent de manière effective dans les activités de marchés financiers. Pour étudier la relation entre le nombre d'années vécues en France et le degré d'implication financière, nous avons procédé en plusieurs étapes.

D'abord nous avons regroupé le nombre d'années vécues en France en six classes de quatre ans d'amplitude. Les deux classes extrêmes étant [2-6[et [22-26[. Nous avons calculé, par la suite, les centres de classes. Cette méthode se justifie par la dispersion très marquée du nombre d'années vécues en France. Ensuite, nous avons recensé le nombre de personnes qui ont un placement financier ou un contrat d'assurance-vie. Et nous avons déterminé le coefficient de corrélation et les paramètres de la droite de régression. Enfin, nous avons établi la courbe de nuages de points pour avoir une meilleure vision de la relation étudiée. De cette analyse, il ressort quelques résultats intéressants.

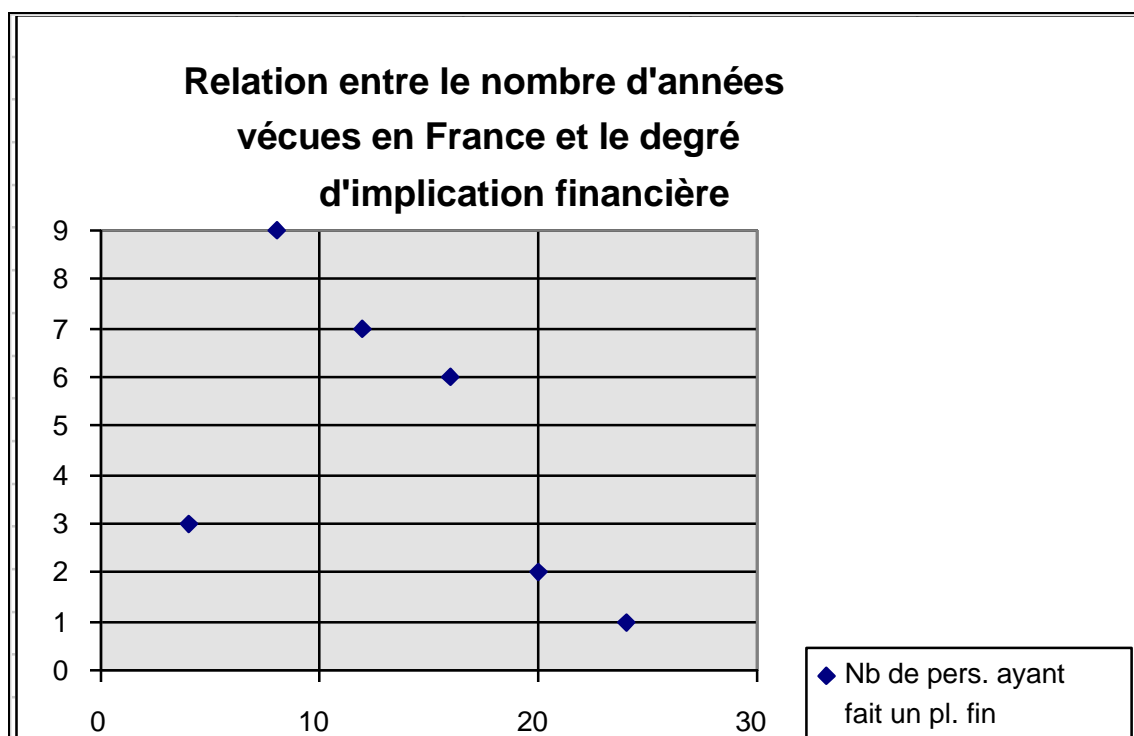
Primo, la courbe se caractérise par une forte dispersion des points, un nuage très étiré. La corrélation est plutôt inverse et contraire à ce que l'on croyait. Elle est donc négative et l'intensité de la relation entre les deux variables est moyennement faible, car le coefficient de corrélation s'établit à -0,5.

Secundo, la droite de régression a un coefficient directeur ou pente très faible de -0,2. L'équation de la droite est : $y = -0,2 x + 8$, où y et x désignent respectivement le nombre de personnes ayant un placement financier ou en assurance et le nombre d'années vécues en France.

Tableau 2 : Relation entre le nombre d'années vécues en France et le degré d'implication financière

Classes d'années	Centres de classes	Nombre de personnes ayant fait un placement financier
[2-6[4	3
[6-10[8	9
[10-14[12	7
[14-18[16	6
[18-22[20	2
[22-26[24	1

Figure 2 : Relation entre le nombre d'années vécues en France et le degré d'implication financière



On en conclut, d'après cette étude, que plus le séjour du travailleur immigré est long, plus il se désintéresse aux activités de marchés financiers. Ce qui est tout de même étrange et diamétralement opposé à la relation qu'on insinuait au début. A savoir, que plus le nombre d'années vécues en France est élevé, plus le travailleur immigré connaît les phénomènes financiers par une appréhension de plus en plus bonne des instruments, et par conséquent, plus il s'imprègne ou plutôt plus il s'intéresse aux placements financiers. Compte tenu de toutes les insuffisances et biais que recouvre cette enquête, il est plus sage de considérer ces résultats comme provisoires et avec beaucoup de réserves. Une étude plus détaillée et mieux fournie en informations aboutirait à des conclusions plus crédibles.

En définitive, c'est le sentiment d'indifférence à l'égard de l'euro qui prévaut généralement chez les immigrés africains de la Zone franc et ce quelques soient les raisons. Par ailleurs, le passage à l'euro suscite notamment chez cette population des attentes qu'il importe d'explicitier de manière très succincte.

1.4 Les attentes des immigrés

Les personnes interviewées ont, dans leur grande majorité, exprimé une forte demande d'informations pratiques relatives d'une part aux conséquences du passage à l'euro sur la valeur de leur patrimoine monétaire et financier et d'autre part aux meilleurs moyens de repères leur permettant de maîtriser le plus rapidement possible la nouvelle monnaie.

Plusieurs des personnes enquêtées croient que le passage à l'euro sera synonyme d'une baisse des salaires et par conséquent une chute du pouvoir d'achat. Cette assertion repose sur une fausse illusion monétaire qui consiste à comparer le montant du solde de leur compte dans les deux

monnaies (franc et euro). C'est le cas de C qui affirme que *"la Poste indique aussi le solde de mon compte en euro. Par exemple, s'il me reste 230 francs dans mon compte, la Poste me dit qu'il me reste 35 euros. Et donc l'euro n'a aucune valeur, il est plus faible"*. Il en est de même pour A : *"A chaque fois que je reçois mon relevé de compte, il y a le montant en euro en bas du relevé. Je n'y connais rien, mais j'ai toujours l'impression que l'argent diminue de plus en plus"*. La confusion est totale dans cette frange de la population qui ne fait la différence entre le pouvoir d'achat réel d'une monnaie et sa valeur nominale, toutes choses égales par ailleurs (autrement dit dans l'hypothèse de stabilité des prix). Surgit à ce niveau un premier besoin d'explications simples, claires et précises.

Il y a donc une crainte, certes non justifiée, de voir leur épargne se dévaloriser. Celle-ci est essentiellement une épargne de transaction ou épargne à très court terme dont la finalité est de faire face aux besoins imprévus de consommation courante. Cette épargne est réalisée soit en thésaurisant des encaisses monétaires chez soi, soit en faisant des dépôts de liquidités sur un compte à vue ouvert à la Poste ou dans une banque.

L'enquête réalisée a révélé que 11% des travailleurs immigrés ont recours à la première possibilité (cf. tableau 3 ci-dessous). Ils gardent des encaisses liquides chez eux. L'argent étant toujours à leur disposition, ils peuvent effectuer les achats qu'ils souhaitent à n'importe quel moment sans avoir à se présenter au guichet d'un établissement de crédits, ce qui leur permet de réaliser un gain de temps. Cette proportion est de 20% chez les étudiants. Il ne s'agit guère là d'un comportement socioculturel. Cette pratique provient soit du fait qu'ils (travailleurs et étudiants) avaient plus l'habitude d'opérer des échanges avec la monnaie stricte (pièces et billets) qu'avec des chèques, où soit que ces derniers constituent à leurs yeux une incitation à dépenser plus d'argent qu'ils n'en disposent et cela consciemment ou non.

L'autre solution a été adoptée par 39% des travailleurs et 80% des étudiants. Elle consiste à déposer son argent auprès d'un établissement de crédits. Les personnes concernées ont donc en leur possession des cartes de retrait et/ou des chéquiers. Ceux-ci leur permettent de faire des opérations commerciales sans avoir recours à la monnaie au sens strict. Il importe de signaler l'utilisation de plus en plus croissante des cartes de paiement et des chèques chez la population immigrée. Le recours à ces deux instruments s'explique pour certains par le souhait de ne pas « traîner avec des liquidités » et pour d'autres par le souci de contrôler leurs dépenses ; ces instruments leur permettant de garder les traces de leurs dépenses.

Tableau 3 : Comportement d'épargne et types de placements utilisés

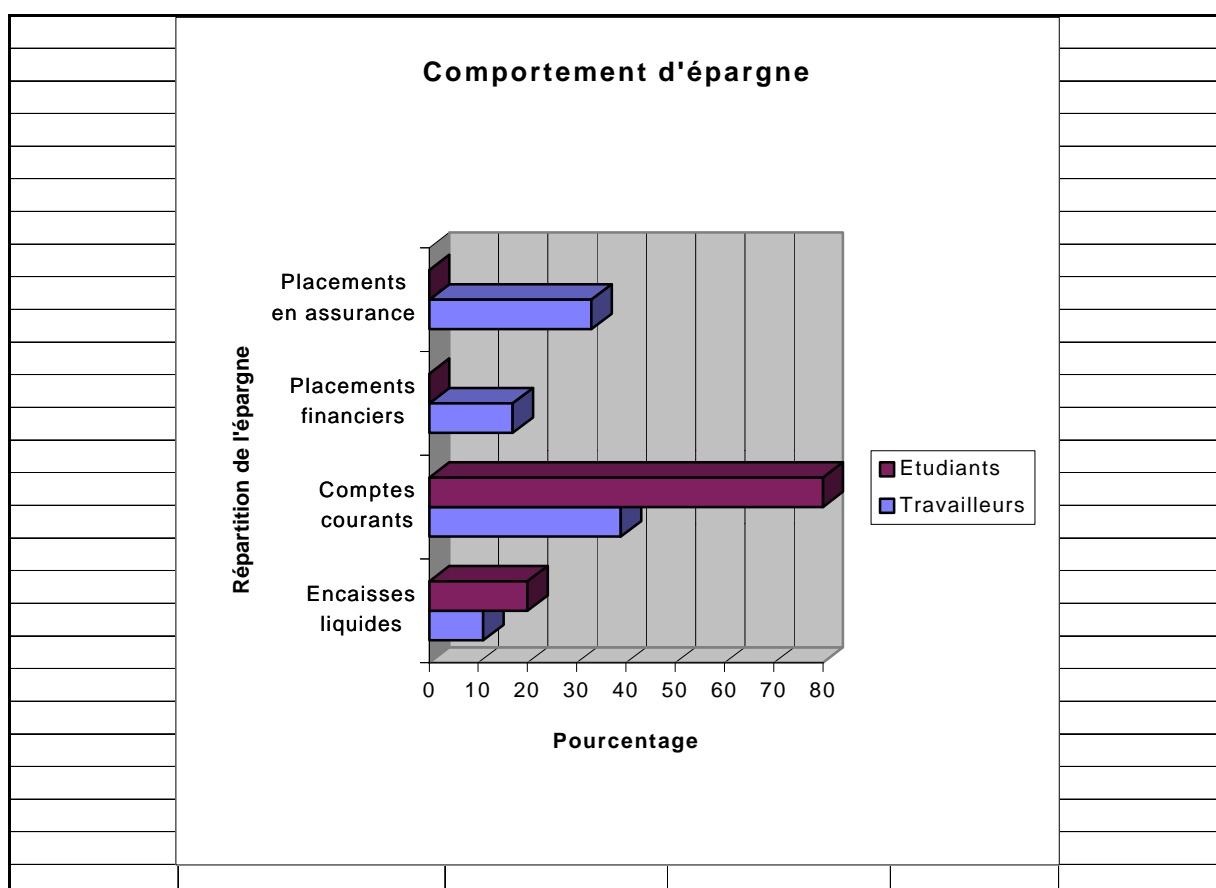
Epargne	Travailleurs	Etudiants
Encaisses liquides	11	20
Comptes courants	39	80
Placements financiers	17	0
Placements en assurance	33	0

Total

100

100

Figure 3 : Comportement d'épargne et types de placements utilisés



L'avènement de l'euro va entraîner une rupture avec le référentiel monétaire actuel, le franc. Il va falloir construire et assimiler très vite un nouvel ensemble de repères pour maîtriser les différentes manipulations possibles de l'euro (les allers-retours entre le franc et l'euro) pour arriver à apprécier correctement les prix des biens. Or, en l'état actuel des choses, la proportion de personnes capables d'y arriver est loin d'être élevée même en dehors du champ des populations dites à risque.

Cette situation peut créer une certaine réticence voire même une méfiance à l'encontre de l'euro. Cette méfiance est visible si l'on s'en tient à ces propos :

"Avec l'euro, je ferai certainement moins d'achats pour éviter qu'on me trompe. Je serai très prudente pour 'ne pas me faire avoir'", déclare A.

"Si j'achète quelque chose en donnant 100 francs, je sais le montant qu'on va me rendre ; ce qui n'est pas le cas avec l'euro. Je risque de 'me faire avoir'. J'aurai plus de doutes avec l'euro qu'avec le franc", nous confie C.

Il devient alors urgent pour les institutions financières d'initier et de promouvoir une campagne d'informations ciblées sur les besoins concrets de leur clientèle considérée comme faisant partie aux populations à risque. Il va surtout s'agir d'expliquer clairement les conséquences véritables du passage à l'euro sur la valeur des avoirs monétaires et financiers des clients et d'essayer de les inciter à utiliser l'euro dès janvier 1999.

Conclusion

Les investigations que nous avons menées, reposant d'une part sur l'exploitation de l'enquête par questionnaire réalisée en 1995 et d'autre part sur les entretiens d'histoires de vie réalisés en octobre 1998, montrent l'existence d'une attitude d'indifférence quasi générale de la population immigrée ouest-africaine à l'égard de la monnaie unique, l'euro. Les inquiétudes exprimées par cette population, en particulier les difficultés d'adaptation à cette nouvelle monnaie, sont à la hauteur de ses attentes.

Les attentes des immigrés ouest-africains, comme celles des autres composantes des populations à risque, sont essentiellement de deux ordres. D'une part, ils veulent être rassurés de la stabilité de la valeur de leur portefeuille monétaire et financier car il y a, chez certains, une impression d'une perte de valeur de leur patrimoine monétaire. D'autre part, ils demandent beaucoup plus d'informations pratiques pour accéder très rapidement à une meilleure compréhension et à une plus grande maîtrise d'utilisation de l'euro.

Bibliographie

BLANCHET, A. et GOTMAN, A. [1992]. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Editions Nathan, Paris, 125 p.

BOURDIEU, P. [1987]. *Choses dites*, Collection le Sens Commun, les Editions de Minuit, Paris, 229 p.

DIA, D. [1991]. « Tontines émigrées », Mémoire de DEA Monnaie-Finance-Banque, Ecole doctorale de sciences économiques, Université Lumière Lyon 2.

DIA, D. [1995]. "Tontines africaines en France et frustration financière", in SERVET J. M. [1996]. (sous la direction de). *Epargne et liens sociaux - études comparées d'informatisé financières*, Paris, Association d'Economie Financière, cahiers "Finance, Ethique, Confiance, 287 p., pp. 241-261.

DIENG, Seydi Ababacar [1995], « Faut-il implanter des filiales de banques noires africaines en France ? », Mémoire de Maîtrise en Sciences-Economiques / Monnaie-Finance-Banque, Université Lumière Lyon 2.

DIENG, Seydi Ababacar [1998], « Comportement financier des immigrés sénégalais et maliens : Résultats d'entretiens avec des migrants et groupes de migrants sénégalais et maliens de France », *working paper*, Centre WALRAS, n° 216, 40 p.

DIENG, Seydi Ababacar [1998], « Fondements théoriques et techniques d'analyse de l'enquête par entretien », *working paper*, Centre WALRAS, à paraître en décembre..

DIENG, Seydi Ababacar [1998], « Les pratiques financières des migrants maliens et sénégalais en France », contribution aux journées internationales d'économie monétaire et financière, 4-5 juin à Toulouse.

DIENG, Seydi Ababacar [1998], « Les pratiques financières des migrants maliens et sénégalais en France », *Epargne sans frontière, Techniques financières & développement*, n° 50 mars/avril, pp. 5-21.

GHIGLIONE, R. et BLANCHET, A. [1991]. *Analyse de contenu et contenus d'analyses*, Editions Dunod, Paris, 151 p.

GIBBAL, J-M. [1981]. "Loin de Mango : les Tiokossi de Lomé", *Cahiers d'Etudes Africaines*, 81-83, XXI-I-3, pp. 25-51.

SERVET, J-M. *L'euro au quotidien*, à paraître novembre 1998, chez Desclée de Brower, Paris.